



Livret édité par FIA-ISM

« Quand la culture s'invite dans la Médiation Sociale et Culturelle »

Actes du colloque du vendredi 27 mars 2015

Tenu au Centre International des Cultures Populaires
21ter rue Voltaire, 75011 PARIS

Avec les soutiens de



Présentation du colloque « Quand la culture s'invite dans la médiation sociale et culturelle »

❖ Intervenante : Adolé ANKRAH, directrice de FIA-ISM

Bonjour à tout le monde, à toutes et à tous car il y a des hommes aussi aujourd'hui : la rareté fait le prix !

Nous sommes réuni-e-s pour la troisième édition de la rencontre sur la médiation sociale et culturelle, cycle entamé depuis le mois de février 2014. À cette occasion, nous avons clarifié l'éthique de la médiation, il est important de continuer à défendre la médiation sociale et culturelle. Une deuxième rencontre à Evry en octobre 2014 a été nécessaire pour éclairer la pratique de la médiation scolaire et familiale par les associations de l'Essonne. Cette troisième rencontre a pour objet de bien clarifier ce qu'est la médiation culturelle, au sens artistique du terme et non ethnique ou interculturel.

Au programme :

- Ce matin, Michèle Guillaume-Hofnung présentera la médiation sociale et culturelle et France Hofnung, qui suit les pas de sa maman, nous éclairera sur la médiation culturelle au sens artistique.
- Ensuite, Zahia Hamnane, Luc Pelletier et Asma Ashraf présenteront un projet culturel interpartenarial entre le Conseil Général du Val de Marne, le Musée d'Art Contemporain du Val de Marne et les associations lors d'une table-ronde animée par Carole Evéraère
- Cet après-midi, l'équipe de l'association Génération II Citoyenneté Intégration jouera des saynètes qui étayeront ce qui est dit ce matin : à travers la culture, comment faire passer des messages et s'en servir au sein de la médiation sociale et culturelle ? Aisseta Cissé et Chérifa Hamidou présenteront leurs actions culturelles comme outils de cohésion sociale lors d'une table-ronde animée par COUNA Sidibe.

Enfin, nous ferons une synthèse de nos échanges et comme nous travaillons depuis plus de vingt ans sur la médiation, qu'elle est essentielle et qu'il reste de nombreux aspects à traiter, nous nous retrouverons prochainement pour une quatrième journée.

Je passe la parole à Michèle Guillaume Hofnung pour qu'elle nous rappelle ce qu'est la médiation sociale et culturelle. Merci

Ouverture

❖ **Intervenante : Michèle GUILLAUME-HOFNUNG, juriste, professeure des Facultés de Droit, directrice de l'Institut de Médiation Guillaume-Hofnung**

Merci Adolé, je tiens à le signaler car ce n'est pas une formule mondaine, mais une formule du coeur. Je suis très heureuse de participer à cette réunion car je retrouve des visages familiers et les colloques permettent de souligner la démarche qualité des médiatrices sociales interculturelles. Elles sont dans une logique de professionnalisation qui n'est ni molle ni attrape-tout mais bien structurante et structurée.

Le gouvernement s'est progressivement emparé de cette question quand, en 2000, a été organisé un grand colloque sur la médiation sociale et culturelle à Créteil. Lors de cette rencontre, une définition de la médiation sociale et culturelle a été adoptée. Définition qui sert de base à toutes les Politiques de la Ville et qui, par capillarité, a été adaptée par simple changement d'adjectif, à la médiation familiale. Un socle solide de votre profession a ainsi été validé par un cadre.

La médiation est un processus éthique et non une procédure stéréotypée. Tous les participants de ce processus sont à égalité :

- Il crée ou recrée du lien, prévient des conflits et les règle d'une manière spécifique, horizontale, et par là se différencie d'autres modes comme la justice
- Les médiatrices et les médiateurs sont des tiers extérieurs, impartiaux, neutres et indépendants qui ne partent pas d'une idée préconçue sur les personnes qui font appel à la médiation.

Mis en place par un comité interministériel en 2005, un groupe de travail s'est occupé de professionnaliser la médiation sociale et culturelle. Ce groupe n'a pas véritablement débouché sur des actions concrètes qui auraient donné une situation confortable aux associations, mais il a été l'occasion pour elles de s'emparer d'une déontologie. Autre témoignage de recherche constante de qualité de votre profession : vous défiez les frontières.

Etant votre compagne de route depuis 2000 avec Adolé, des questionnements émergent : Est-il préférable de parler de médiatrices interculturelles ou culturelles ? J'ai proposé d'appeler cette profession « médiation de cohésion sociale », terme qui a été adopté au Brésil. Vous avez pris conscience que des médiateurs se réclament de la médiation culturelle d'où l'organisation de ce colloque : les frontières entre les deux sont-elles floues ou nettes ? Qu'est-ce que cela engendre ? Est ce qu'il y a concurrence - y compris sur le plan des financements - ou une complémentarité ? Ce sont des questions à réfléchir !

L'art est-il un élément dans la médiation interculturelle ?

❖ **Intervenante : France HOFNUNG, diplômée en médiation culturelle (artistique)**

I/ Exemple de médiation culturelle (artistique)

Je vais prendre pour exemple le projet « visite du bout des doigts » du musée municipal des Beaux-arts de Lyon, les collections sont donc publiques. Le musée propose à des aveugles ou malvoyants de visiter une de ses expositions : *Nicolas Poussin, La Fuite en Égypte*. Pour rendre l'exposition accessible, le musée va mettre en place des dispositifs spécialisés, que l'on appelle « médiation culturelle ». Ces dispositifs spécialisés sont :

- des reproductions des œuvres en reliefs que l'on peut toucher
- des descriptions de tableaux ou de sculptures

Tout d'abord le médiateur culturel ne va pas faire visiter au public les 15 tableaux de l'exposition mais 4, parce que décrire l'ensemble ce serait trop long et trop fastidieux et demanderait trop de temps de concentration aux participants.

Le médiateur-conférencier commence par la description d'un tableau. Il commence systématiquement par l'évaluation de son format afin que les personnes non-voyantes puissent mieux appréhender le tableau dans l'espace. Il va ensuite décrire minutieusement la scène : la construction, les différents plans, la proportion des personnages, l'architecture, attitude des personnages, les couleurs, l'atmosphère de la scène. Le médiateur évoque aussi le contexte historique de l'œuvre, et l'histoire de l'art liée au tableau.

Pour donner « à voir », Le médiateur a élaboré un support tactile du tableau. Par une variété d'épaisseurs cartonnées, il représente les personnages ou le décor. L'âne se révèle grâce à une pièce en fourrure par exemple.

Comment cette médiation s'est-elle mise en place ?

Par une stratégie permettant l'accès aux publics spécifiques identifiés. Le musée des Beaux-arts de Lyon propose de concevoir des visites spécifiques à destination de divers publics. Par des partenariats avec des associations spécialisées, le musée va développer des médiations adaptées et concevoir éventuellement des cycles annuels d'animations. Pour cela, le musée échange et coopère avec des associations, dans l'exemple présent c'était avec l'amitié des Déficients Visuels et le Comité Louis Braille

Ce projet fait partie d'une initiative plus large de médiation culturelle menée par le musée des Beaux-arts de Lyon qui s'appelle « Le musée s'engage ». Voici comment le musée présente l'initiative : « *Avec ses partenaires du champ social, le musée s'engage dans une réflexion sur la contribution des institutions culturelles (musées, théâtres, bibliothèque, etc.) au développement social et à la lutte contre les exclusions. L'objectif est de favoriser la participation de tous à la vie culturelle en tissant de nouveaux liens avec les populations du territoire de Lyon et son agglomération* ».

Le musée précise que grâce à ses coopérations avec des associations, son équipe a « *Au fil des années et des partenariats développé une expertise dans l'accueil et l'accompagnement culturel des personnes en difficulté économique, sociale, physique, ou psychique* ». Les coopérations entre des institutions culturelles et des structures sociales sont très fréquentes. Leurs actions sont complémentaires :

- le musée souhaite toucher de nouveaux publics, la coopération avec une structure sociale le lui permet et par la même occasion elle permet d'apporter le dispositif le plus adapté
- la structure sociale, elle, peut proposer de nouvelles activités à ses membres avec l'idée de leur apporter un « mieux-être »

Le musée à également d'autres projets tels que :

- Le musée en partage
- Culture et handicap
- Culture à l'hôpital
- Culture et éducation populaire
- Quartiers en politique de la Ville
- Entreprises et lien social
- Exposition hors les murs

La médiation culturelle a pour objectif de rendre accessible la culture, l'art au plus grand nombre. Pour cela, elle essaye de contourner, de réduire les obstacles qui empêchent son accès. Dans l'exemple que je viens de citer, l'obstacle était principalement physique. Mais il en est d'autres, et quelques fois même ils se cumulent : obstacle financiers, psychologiques, physiques, géographiques culturels, environnementaux...

II/ Définition de la médiation culturelle (artistique)

Je vais tenter de la définir, car je ne vais pas prétendre réussir à faire ce que même des acteurs de la médiation culturelle plus anciens que moi ne parviennent pas tout à fait à élaborer. Effectivement pour l'anecdote une conférence sur la médiation culturelle menée par des acteurs de la médiation culturelle et des universitaires sérieux s'intitule « *Tentative de définition de la médiation culturelle* » et j'ai bien peur qu'il n'y ait pas tromperie sur le titre, qu'elle ne soit en effet qu'une tentative... Néanmoins cette tentative

va vous éclairer sur une des caractéristiques de la médiation culturelle : son absence de définition unie et claire.

Voici comment m'a été présentée la médiation culturelle en cours lorsque j'ai commencé ma Licence : **« La médiation culturelle vise la mise en relation d'une offre culturelle avec des publics, elle doit pour cela s'adapter à la diversité des publics. Le médiateur culturel est un intermédiaire entre les œuvres et le public ».**

Si on reprend cette définition, on peut dire que la médiation culturelle a pour objectif de créer une rencontre entre offre culturelle (ça peut être une pièce de théâtre, une sculpture, un tableau, un opéra...) et des publics, autrement dit : des personnes d'âge, de sexe, de culture et de milieux différents. La médiation culturelle regroupe l'ensemble des actions qui visent à réduire l'écart entre l'œuvre les publics et les populations. Le médiateur est celui qui est chargé de cette opération d'adaptation. Il va pour cela mettre en place des stratégies et des dispositifs qui varieront selon le lieu, le moment, le public.

La définition plus savante, celle d'E. Caillet et de M. Van Praët :

« La médiation culturelle comporte l'ensemble des fonctions relative à la mise en relation des œuvres proposées par une structure avec des population, c'est-à-dire des publics actuels et potentiels. Elle détermine le lieu, le temps et les moyens de la rencontre entre les œuvres et les destinataires. La médiation comporte donc différents métiers, variables selon la taille des structures dans laquelle elle s'exerce, le contexte artistique et culturel dans lequel elle s'inscrit ».

On voit donc que la définition est large et peine à être comprise par l'esprit de manière immédiate. C'est pourquoi je vous ai présenté avant une incarnation de la médiation culturelle. Effectivement les définitions jonglent entre des concepts vastes (culture, publics, œuvres....) et des variantes : cela dépend du lieu, du public, de la structure, des objectifs....= Rien ne fait image

Afin de « faire image » nous allons reprendre la définition d'E. Caillet et de M. Van Praët et l'illustrer par l'exemple cité précédemment :

- la mise en relation : le dispositif comprenant la description et les tableaux à toucher
- l'œuvre proposée : était celle de Poussin
- la structure : le musée des beaux arts de Lyon
- le public potentiel: un groupe d'aveugles/malvoyants

Enfin la médiation culturelle s'illustre mieux qu'elle ne se définit. Par ailleurs, ce qui ne va pas faciliter l'intelligibilité de la médiation culturelle c'est qu'elle s'intéresse à des choses difficilement délimitables, définissables. Effectivement elle s'intéresse :

- Aux œuvres artistiques (cinéma, théâtre, spectacle vivant...)
- À la culture
- Aux connaissances historiques
- Au patrimoine
- Aux savoirs scientifiques

- Et à bien d'autres domaines...

Il ne faut pas la réduire au seul domaine de l'art et c'est justement un des problèmes car cela étend considérablement le champ de la médiation culturelle. Cela vient en rajouter à la difficulté de sa délimitation et de sa définition.

III/ Bref comparatif médiation culturelle/ médiation sociale

Ce que l'on retrouve dans la médiation culturelle et que l'on retrouve dans la définition de la médiation c'est une « triangulation » à savoir : Une partie < un médiateur > une autre partie.

Cependant, dans la médiation culturelle il n'est pas question d'un conflit à résoudre. La notion de médiation culturelle - à savoir de médiation dans le champ de la culture- induit l'idée d'un dialogue parfois difficile entre des publics et des objets culturels. On retrouve l'idée d'une situation où la présence d'un tiers est requise lorsque deux parties n'arrivent pas à entrer en communication, lorsqu'il n'y a pas de rencontre, lorsqu'il y a une distance. Le médiateur culturel va essayer de créer une « passerelle » pour reprendre les mots de votre brochure.

Alors que dans la médiation sociale c'est le médiateur qui pose les questions - car les médiés sont « les experts » de la situation qu'ils apportent en médiation - c'est plutôt le contraire dans la médiation culturelle.

La plupart du temps, ce sont les membres du public qui posent des questions au médiateur culturel, qui, quoi qu'on en dise et malgré leurs efforts pour établir une relation la plus horizontale possible, est quand même en posture de sachant. Posture de sachant car le médiateur culturel est lié souvent à une institution qui l'emploie, dont il maîtrise les codes et les savoirs contrairement à certains publics. Malgré tout, le médiateur culturel par sa posture, va essayer de sortir de la traditionnelle conférence du spécialiste pour créer une rencontre « d'égal à égal » entre le public et les œuvres, en créant une situation de libre communication et de dialogue.

« *Les médiateurs culturels ne se considèrent pas comme des « transmetteurs » de savoirs, mais comme interagissant de manière dynamique « entre » savoir et public* »¹. Il essaie de faire en sorte d'instaurer un espace débats, de type « agora ». Mais il y a une contradiction c'est qu'est considéré aussi comme étant de la médiation culturelle les brochures, textes explicatifs sur les murs des musées qui, pour le coup, n'instaurent pas « d'espace de dialogue » mais sont de la pure transmission d'informations et de savoirs. Dans ce cas là il n'y a pas d'échange avec le public. Ce n'est également pas compatible avec l'idée qui voudrait que le médiateur culturel soit neutre, qu'il n'impose pas de vision ou de façon de penser.

La position du médiateur culturel est complexe car La médiation culturelle combine en

¹ Anne FAUCHE, « La médiation scientifique et culturelle de musée » <http://cms.unige.ch/ldes/wp-content/uploads/2012/07/La-m%C3%A9diation-scientifique-et-culturelle-du-mus%C3%A9e.pdf>

permanence deux dimensions contradictoires :

- un axe vertical lié à l'institution et sa position de « sachant »
- un axe horizontal, lié aux acteurs de la médiation, à leurs techniques d'intervention, à l'accueil de pratiques culturelles et artistiques « non légitimes » au sein de l'institution, à la prise en compte des représentations et de la parole de chaque individu.

Pour désigner ces deux dimensions de la médiation, axe vertical et axe horizontal, Jean-François Six propose la double métaphore de la « médiation-maison » et de la « médiation-jardin ». On pourrait transposer cette métaphore à la médiation culturelle et dire que « *les médiateurs culturels sont à la fois dans la maison et dans le jardin* »².

Dans cette configuration, il faudrait faire preuve d'une habileté hors norme pour réussir à créer un vrai rapport d'égal à égal entre le médiateur culturel et le public. Ne serait-ce déjà parce qu'une médiation en groupe ramène les individus à des réflexes scolaires.

Si on prenait comme critère principal la capacité des médiateurs culturels à établir un rapport totalement horizontal avec le public, il est probable que peu de personnes pourraient prétendre être médiateur culturel.

Contrairement à l'objectif de la médiation sociale, l'aspect de la médiation culturelle « qui vise l'établissement d'un rapport horizontal » serait donc plus la poursuite d'un idéal qu'une réalité praticable. Mais un idéal probablement nécessaire. J'y reviendrais dans ma dernière partie.

Pour finir avec la comparaison médiation sociale/ médiation culturelle : dans la médiation culturelle c'est souvent le médiateur qui propose un projet de médiation, il peut être sollicité par un public ou des organismes, mais en tout cas, la plupart du temps, c'est le médiateur qui sera celui qui propose les solutions pour résoudre l'écart. Pour autant la médiation culturelle ne doit être ni obligatoire, ni contrainte, ni soumise à évaluation. C'est pourquoi certains médiateurs estiment qu'on ne peut pas parler de médiation culturelle dans le cadre de l'école, car le public y est « captif » et pas forcément consentant. La médiation culturelle doit être un choix de l'individu. Le travail de médiateurs, est de rendre possible la démarche volontaire vers une œuvre, de faire en sorte que la rencontre puisse se faire si le public le souhaite. La médiation culturelle est considérée comme une éducation « informelle » elle fédère l'art et le public dans le seul but d'apprendre et d'apprécier.

L'utilisation d'exemple de médiation culturelle comme je l'ai fait en introduction fait souvent office de définition de la médiation culturelle. Il est fréquent que dans des livres ou des conférences sur la médiation culturelle, les intervenants ou écrivains justifient de commencer par un exemple en expliquant que cela servira à mieux définir la médiation culturelle par la suite. Mais la plupart du temps, aucune définition ne s'en suit. Ou alors une « définition » très brève qui consiste à dire « *la définition classique de la médiation*

² Nicolas AUBOUIN Frédéric KLETZ Olivier LENAY « Entre continent et archipel. Les configurations professionnelles de la médiation culturelle », document de travail du DEPS 2009-1, octobre 2009

culturelle est qu'elle est un intermédiaire entre une œuvre et un public, etc.». Mais ensuite les personnes ajoutent que cette définition est bien trop réductrice, et qu'il faudrait donc la dépasser et ne pas réduire la médiation culturelle à un « intermédiaire ». Pourtant je pense que c'est l'inverse qu'il faudrait faire. Il faudrait la préciser car la définition de la médiation culturelle n'est pas trop « réductrice », elle est en vérité trop « extensive », trop large.

Cette incapacité inavouée à définir la médiation culturelle est ce qu'un rapport du Ministère de la culture nomme « *Une mystérieuse évidence* ».

Pour reprendre les mots de Nicolas Boileau je dirais que « *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement - Et les mots pour le dire arrivent aisément* ».

Personne n'arrive à énoncer ce qu'est la médiation culturelle clairement. J'en veux pour preuve, le nombre de chartes de la médiation culturelle dont la longueur et l'imprécision sont symptomatiques du manque de clarté conceptuelle. La charte déontologique du médiateur culturel³, malgré ses 3 pages, rédigée entre 2004 et 2007, ne parvient pas clairement à définir la médiation culturelle, ni ses contours, ni son domaine d'action.

Pour sortir de cette impasse la médiation culturelle et le métier de médiateur culturel sont souvent définis de manière tautologique, comme un serpent qui se mord la queue :

- La médiation culturelle est l'activité que réalise le médiateur culturel
- Le médiateur culturel est celui qui fait une activité de médiation culturelle
- Il convient donc de s'intéresser au profil du médiateur culturel.

IV/ Formation du médiateur culturel (artistique)

Les médiateurs culturels viennent le plus souvent d'études : d'histoire de l'art, de l'enseignement, de la philosophie, sociologie, de l'ingénierie culturelle, médiation culturelle. Pour ma part j'ai fait une licence et un M2 de médiation culturelle. Je suis donc censée avoir la formation la plus « directe » pour être médiateur culturel.

Je vais vous donner la liste des enseignements afin de vous donner une idée des outils que l'on estime nécessaire au médiateur culturel et ce qui compose son univers : sociologie, psychosociologie, histoire des mythes, médiation culturelle, histoire des institutions culturelles, comptabilité, communication, anglais, initiation à la méthode historique, Histoire de la photographie, arts histoire et société, histoire de l'art, anthropologie de la culture, anthropologie, anthropologie de la musique, culture populaire, Histoire culturelle, projet culturel, cours d'écriture théâtre, histoire du cinéma, histoire du patrimoine, droit, économie de la culture...

La formation est très vaste comme vous pouvez le voir, elle vise à acquérir une grande culture générale.

³<http://www.mediationculturelle.net/charte-deontologique/>

Le médiateur culturel étudie notamment beaucoup l'art : que ce soit le cinéma, le théâtre, la musique, la peinture... Il doit avoir quelques connaissances juridiques notamment dans le cadre d'organisation événements, pour les règles de sécurité, le respect de l'environnement, mais également pour les notions de droit d'auteurs...

Il doit aussi avoir des connaissances en économie et en comptabilité s'il souhaite faire des *business plan* pour monter des projets. Il doit également posséder des notions de communication et de marketing.

De plus, le médiateur doit connaître le contexte socio-économique et culturel local pour élaborer la médiation en fonction des différents publics, d'où une forte présence tout au long de sa formation, des sciences humaines. Ses employeurs sont le plus souvent :

- les collectivités territoriales
- les institutions culturelles (publiques ou privées)
- les entreprises culturelles

Le médiateur culturel travaille souvent dans des associations et dans la fonction publique (d'Etat ou territoriale), il est fonctionnaire ou contractuel. Il peut être aussi freelance. Il peut exercer aussi bien dans un centre culturel, une compagnie de théâtre, un monument, un site archéologique, un musée, un cinéma d'art et d'essai ou dans un service culturel d'une collectivité.

Le statut de médiateur culturel est très hétérogène il va du responsable sectoriel ayant des responsabilités au sein d'une collectivité locale au directeur d'institution culturelle ; mais aussi plus modestement l'agent réalisant lui-même des actions de médiation devant un public (visites, conférences, ateliers, etc.)

Cela notamment parce la définition vaste de la médiation culturelle conduit à englober, par abus de langage, tous les métiers qui font « liens » entre la culture et les publics. Elle englobe aussi bien :

- Tous ceux qui ont une activité en amont de la médiation culturelle et qui ne sont pas en relation directe avec le public,
- Que ceux dont le rôle essentiel est d'intervenir directement à la mise en relation des œuvres avec les publics.

Les médiateurs culturels sont autant ceux qui ont reçu une formation de médiation culturelle que ceux qui font œuvre de médiation culturelle directe ou indirecte. Ce qui conduit à un pêle-mêle de personnes désignées comme médiateurs culturels : diffuseur, chef de projet, programmateur, conservateur de musée, metteur en scène, responsable de sites patrimoniaux, développeur de projet touristique, chargé des relations auprès des publics, responsable des actions éducatives, conférencier, commissaire d'exposition animateur d'atelier, personnel d'accueil,...

Un pêle-mêle qui, par la suite, rend difficile la définition et l'identification même des missions du médiateur culturel.

Les médiateurs culturels sont de plus en plus nombreux, pourtant le concept demeure flou. Après un bref examen de la catégorie socioprofessionnelle du médiateur culturel on

peut constater qu'elle n'existe pas réellement. Effectivement « *la médiation culturelle n'est, au sens sociologique du terme, pas une profession* »⁴, elle est une fonction, une discipline « *il n'est pas évident qu'elle s'incarne dans un métier unique* »⁵.

L'espoir de définir la médiation culturelle par l'activité des médiateurs culturels semble donc vain...

Si on reprend la tautologie de tout à l'heure :

- La médiation culturelle n'est pas clairement définissable car le métier de médiateur culturel et ses activités ne sont pas clairement délimités.
- Le métier du médiateur culturel et ses activités ne sont pas clairement délimités car la médiation culturelle n'est pas clairement définie.

= cercle vicieux...

D'ailleurs pour l'anecdote il n'existe pas de code ROME médiateur culturel au Pôle emploi. Il m'a été proposé le métier de médiateur socioculturel, c'est-à-dire le vôtre.

CONCLUSION

Je ne pouvais pas vous faire comprendre ce qu'est la médiation culturelle sans vous expliquer le désordre qui y règne. Aussi bien dans sa définition que dans son application. Alors que dans votre domaine vous vous êtes évertué à définir la médiation avec précision cela n'est pas fait/faisable dans le domaine de la médiation culturelle.

Dans votre métier la définition précise de la médiation est nécessaire à votre exercice qui s'inscrit dans un processus de communication éthique. Je sais combien vous accordez de l'importance à la définition de la médiation.

La médiation sociale semble plus au clair avec sa définition, ses principes. Vous avez semble-t-il mieux réussi à la définir.

Je vous remercie pour votre écoute, j'espère avoir apporté un modeste éclairage sur la médiation culturelle

⁴ BRUNO PEQUIGNOT, « sociologie et médiation culturelle », *L'observatoire, la revue des politiques culturelles*, 2008, 32, p 3-7

⁵ Olivier RICHARD et Sarah BARRETT, « Les Médiateurs scientifiques en Europe : une diversité de pratiques, une communauté de besoins », *La Lettre de l'OCIM*, n°135, mai-juin 2011, p. 5-12

LA PAROLE AU PUBLIC

Yves FERET de Génération II : Pourquoi vouloir définir à tout prix et de façon aussi précise la médiation ? Est-ce si important ?

Réponse de France HOFNUNG : Effectivement, ce n'est pas nécessaire mais il est important de comprendre la différence. Dans le domaine de la médiation sociale et culturelle, le processus est beaucoup plus clair, synonyme de rigueur. Si l'on supprimait le mot de médiation culturelle dans le domaine de l'art, on supprimerait aussi énormément d'initiatives, on ne créerait pas de lien. Dans ce domaine précis, l'absence de définition, au contraire, permet de penser des actions.

Carole EVERAERE de l'Office Municipal des Migrants : Définir la médiation permettrait également de mieux la reconnaître ce qui n'est pas si évident, comme on le voit avec la question de Pôle Emploi. Merci pour votre intervention, ce sont des questions qui se posent à FIA depuis plusieurs années. Je trouve très intéressant la proposition de Michèle Guillaume Hofnung d'adopter le terme de cohésion sociale. Est-ce qu'aujourd'hui, vous avez trouvé du travail dans le domaine de la médiation culturelle ?

Réponse de France HOFNUNG : C'est un domaine très peu reconnu donc on trouve beaucoup de stages et ce sont généralement les premiers postes supprimés dans les structures. La plupart du temps, les postes de médiation sont associés avec des missions de communication. Lors des études en médiation culturelle, on fait beaucoup de théorie, puis on est lâchés sur le marché du travail. La médiation culturelle est une discipline, c'est très difficile d'en faire un métier à part entière. L'association Cultures du Coeur propose des formations à la médiation culturelle pour les acteurs du champ social et des collaborations fréquentes entre les associations et les partenaires culturels.

Aminata GUEYE d'AFASE 91 : Je suis responsable d'une association à Grigny et très heureuse de revenir cette année au colloque organisé par FIA-ISM. La définition de la médiation culturelle n'est pas indispensable, mais elle permet néanmoins de mieux comprendre la différence entre nos disciplines – médiation culturelle et médiation sociale et culturelle - et entre les médiateurs et médiatrices associés. Pour la médiation sociale et culturelle, il a fallu que le colloque de Créteil se tienne pour cadrer sans enfermer pour autant.

Marion AIDARA de l'Antenne Jeunes Flandres : Je suis actuellement étudiante en master 1 de médiation culturelle et je crée avec des camarades un parcours culturel dans l'Antenne Jeunes du 19^{ème} arrondissement. Je me demande s'il peut vraiment exister des travailleurs sociaux médiateurs culturels, car ce n'est pas le même positionnement.

Réponse de France HOFNUNG : Dans le domaine de la culture, il ne faut pas être obsédé par l'idée d'une horizontalité parfaite mais on peut essayer de l'avoir au maximum. L'essentiel est de libérer la parole autour d'une oeuvre, de donner confiance à des personnes en créant un espace de discussion. Le médiateur culturel doit souvent déconditionner le public en lui montrant que certes il a des connaissances sur les oeuvres que le public n'a pas, mais aussi que tout un chacun a le droit de s'exprimer sur les oeuvres.

Réponse de Lydie BIMONT de Cultures du Coeur : Le travailleur social, en tant qu'accompagnant, ne peut pas se substituer au médiateur culturel. Il s'agit plutôt d'un travail de partenariat pour que l'accompagnement soit facilité.

Irène ANSARI de la Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie : Pour moi, la culture est une richesse, alors partageons-la ! Nous devons mettre en place l'accès à la culture pour notre public car tout le monde n'a pas accès à la richesse culturelle, ne serait-ce que d'aller au musée. Notre rôle est de leur permettre d'y aller. Par exemple, nous avons un partenariat avec la Cité de la Musique qui nous permet d'avoir les places à des prix très intéressants. Sans cela, le public n'y aurait pas accès. Nous avons connu des moments très agréables avec nos publics : il y a toujours des interprétations et des réactions surprenantes par rapport aux oeuvres. C'est bien d'avoir des notions de la médiation culturelle, mais il faut d'abord partir de l'action, de l'accès à la culture.

Réponse de Michèle GUILLAUME HOFNUNG : Je partage dans les grandes lignes ce que vous avez dit mais j'ai perçu à bas bruit l'idée que la culture dominante est en soi un bien et qu'il faut partager cette richesse avec les autres. Car les autres ont aussi une culture qui doit être valorisée. Comme s'il fallait permettre aux personnes d'accéder à la culture légitime, germe insidieux de verticalité. D'autre part, la culture est une richesse, mais aussi peut être vecteur de conflits.

Réponse de France HOFNUNG : C'est là où le médiateur culturel intervient, en donnant accès à des oeuvres tout en parlant du processus de légitimation de la culture avec les publics. Le problème de définition de la médiation culturelle réside également dans le fait qu'un conférencier, comme une personne qui crée des ateliers culturels, peuvent être considérés comme des médiateurs culturels.

Adolé ANKRAH : Je suis d'accord avec toi Michèle, je pense que cela dépend des actions que nous proposons, en tant que médiatrices sociales et culturelles, et de notre démarche. Je suis pour amener les publics au cinéma ou au théâtre une fois ou deux mais cela devient intéressant quand la création entre en compte. Cela permet de valoriser leurs propres vécus, histoires ou traditions culturelles. À Ris, nous avons amené des publics très précaires au cinéma et au bout d'un moment, ils nous ont dit qu'eux aussi avaient des choses à dire. Ils ont raconté leur histoire et créé des oeuvres à partir des vases qui leur rappelaient ceux de leur pays.

Il y a quand même une définition de la médiation culturelle, la façon dont tu l'as

présentée, France, est éclairante. Cependant, je regrette que tout devienne « médiation », que cela soit un vrai fourre-tout. Appeler des postes d'accueil des publics de la médiation culturelle, ça me dérange. Peut-être qu'aujourd'hui, cela aurait plus de sens d'appeler la médiation sociale et culturelle « médiation pour la cohésion sociale », mais à l'époque, le nom était directement lié à l'immigration avec le décodage de la culture d'origine. La médiation culturelle a aussi sa place, mais il faut faire attention à ne pas dévaloriser la culture de l'autre en disant qu'il y a une culture savante.

Karima ABOUFARIS EL ALAOUI du Centre Social et Culturel J2P : Merci pour cette intervention, j'aimerais amener mon expérience : je pense qu'il faut continuer, défendre la complémentarité entre médiation culturelle et médiation sociale et culturelle. Dans les deux, on est dans la démarche d'accompagnement à l'autonomie des personnes et il y a des passerelles très efficaces qui peuvent être mises en place : par exemple avec le théâtre forum, il y a une mixité intergénérationnelle et interculturelle.

France HOFNUNG : Très souvent les objectifs sont les mêmes entre la médiation culturelle et la médiation sociale et culturelle car cela permet la cohésion sociale. Dans l'exemple des parcours adaptés pour les malvoyants, on envoie un message fort et on crée un sentiment d'appartenance. La différence est que le médiateur culturel amène le dispositif, il propose des solutions. Si l'on n'est pas au clair avec les définitions, ce que chaque terme signifie dans chaque champ, on peut passer à côté des enjeux et des opportunités de financements.

Emile COMTE du Centre Social Jacques Prévert : Je fais de la médiation sociale et interculturelle, je travaille dans un centre social et j'ai beaucoup réfléchi à la question de l'accès à la culture. On parle de « non publics », un terme assez violent qui vient du milieu institutionnel. La question est : pourquoi ces personnes n'ont pas accès à la culture ? C'est avant tout une question financière et territoriale. Je ne suis pas d'accord car la culture française, très élitiste, est excluante. La culture populaire, les graffitis par exemple, commence seulement à être reconnue car il y a de l'argent à se faire mais ceux qui en font ne sont pas encore reconnus en tant que tel comme des artistes. Je pense que les médiatrices et médiateurs culturels participent à éloigner les publics des institutions culturelles. Par exemple, j'ai constaté, notamment au musée d'art moderne, qu'ils exigent des enfants de moins de 12 ans qu'ils ne courent pas dans les couloirs, etc. C'est méconnaître les enfants en groupe ! J'ai le sentiment que les médiateurs culturels connaissent très bien les oeuvres mais ont des représentations fausses des publics. Il faudrait qu'il y ait plus de partenariats qui se construisent entre les travailleurs sociaux et les intervenants culturels.

À la cité de l'immigration, par contre, j'ai participé à des ateliers très bien sur la mémoire. Les habitants d'Evry n'ont pas besoin de moi pour aller au cinéma ou au théâtre, mais plutôt à Disneyland car c'est très cher.

France HOFNUNG : Le médiateur culturel peut être considéré comme un promoteur

pour les institutions et ne font parfois que retranscrire les consignes que l'institution donnent.

Lydie BIMONT : Il est important de travailler ensemble car les accompagnateurs connaissent très bien les publics et les médiateurs culturels, la démarche. Attention, il faut avoir une vraie volonté car les établissements culturels sont en demande de partenariats, mais il faut que les travailleurs sociaux s'en saisissent car ils sont plus difficiles à mobiliser que les travailleurs culturels qui sont en demande de dialogue. D'autre part, avec la paupérisation des populations, les travailleurs sociaux se recentrent sur l'emploi notamment et plus vraiment sur l'épanouissement des personnes via la culture.

Halima ISSA ALZOUMA des Femmes Relais d'Antony : Je suis médiatrice dans un quartier multiculturel et nous sommes une équipe multiculturelle aussi : tamouls, arabe, malien... Quand on prend en charge une famille dans le cadre de la médiation, il est important de prendre en compte la culture au sens de l'interculturel.

Michèle GUILLAUME-HOFNUNG : Je comprends qu'on se dise qu'il n'est pas nécessaire de s'arc-bouter sur des définitions mais si on ne définit pas, on ne sait pas ce qu'on fait, à quoi on se forme, pour quoi on est financés. C'est le coeur de la démarche qualité. En tant que professeure de droit, je peux vous assurer que les juristes n'ont pas la même démarche qualité que vous car la médiation judiciaire patine depuis plusieurs années à cause d'une faille dans les textes.

Table ronde N°1. Présentation du projet culturel inter-partenarial : « Le Mac/Val dans tous ses quartiers »

Composition de la table ronde : Zahia **HAMNANE**, chargée de projets Politique de la Ville au Conseil Général du Val-de-Marne, Luc **PELLETIER**, référent pour l'accessibilité et le champ social au Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne (Mac/Val) et **Asma ASHRAF**, directrice des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny.

Animation : Carole **EVERAERE**, directrice de l'Office Municipal des Migrants de Champigny

Carole EVERAERE, directrice de l'OMM : Bienvenue à cette table ronde, très riche avec la présence d'associations, d'institution et d'un établissement culturel. L'Office Municipal des Migrants existe depuis 30 ans à Champigny et mène des actions en direction des personnes étrangères pour favoriser leur inclusion sociale, l'accès aux droits ou encore leur insertion professionnelle. Les actions culturelles, complémentaires, constituent des espaces de liberté, d'échanges et d'innovation en vue de l'émancipation de nos publics. Comment les intégrer dans toutes nos actions ? Les intervenant-e-s vont vous présenter une action menée sur le territoire du Val-de-Marne, à l'initiative du Conseil Général.

I/ Genèse et mise en place du projet interpartenarial

❖ Intervenante : Zahia HAMNANE, chargée de projets Politique de la Ville au Conseil Général du Val-de-Marne

Le projet a été mis en place en 2010 et renouvelé chaque année tout en l'actualisant et l'adaptant.

L'idée est née au sein du réseau collaboratif au service de la cohésion sociale dans le Val-de-Marne mis en place à l'initiative de la RATP avec des institutions, Pôle Emploi, l'Education nationale...

La ligne de bus 308 est la plus longue du département (21 kms) connaissait des dysfonctionnements donc les acteurs du service public ayant des missions sur le territoire se sont réunis pour voir comment agir pour un meilleur vivre ensemble dans les quartiers et dans les transports. Ce réseau a, par un accord-cadre, défini les objectifs, le territoire (l'ensemble du département), les acteurs...

Le but était de créer un espace où ces acteurs peuvent être force de propositions, créer un espace d'innovation pour agir différemment. Ont été créés un comité de pilotage qui se réunit une fois par an et un comité d'axe social qui permet de réunir les acteurs signataires de l'accord-cadre ainsi que les villes et les associations afin de réfléchir ensemble aux problématiques vécues par les habitants et de proposer des actions communes concernant toutes les thématiques d'actions de la cohésion sociale.

Par exemple :

- Education : concours d'affiches avec les collèges et les lycées
- Emploi : amener les acteurs de l'emploi et de l'insertion dans les quartiers pour informer les habitants préoccupés par leur recherche d'emploi
- Culture : une action avec le Louvre qui accueille des représentants associatifs pour les former aux visites guidées, une action avec Exploradôme à Vitry-sur-Seine (places gratuites) et bien sûr, avec le Mac/Val.

En privilégiant un axe social et convivial, cela permet de proposer des actions en direction des familles qui ne partent pas en vacances pendant les vacances scolaires.

Ce projet permet d'être dans la construction « sur-mesure » avec les acteurs du territoire : le groupe de travail du Service Politique de la Ville du Conseil Général, les projets Politique de la Ville avec les sept villes concernées, les responsables culturels de ces mêmes villes, le Mac/Val, que ce soit au sein même de l'établissement culturel ou avec des actions hors les murs. Ce travail partenarial s'avère très riche et intéressant, les associations ont rejoint le groupe de travail au Conseil Général.

En début d'année, le Mac/Val présente les expositions permanentes et temporaires, des thématiques en ressortent et ensemble on dégage des axes de travail, différents chaque année. Des réunions de cadrage, de bilan et de travail sont organisées pour mettre en place la visite des expositions, les ateliers créatifs, les pique-niques dans un travail de coordination entre le Mac/Val, les relais associatifs ou centres sociaux, les institutions...

Pour les participant-e-s, les sorties sont gratuites, le Conseil Général mobilise des cars pour chercher les habitants dans les quartiers (Créteil, Villiers...), les déposer au Mac/Val, puis les ramener chez eux le soir.

On estime le public touché entre 150 et 300 personnes.

II/ L'implication de l'institution culturelle dans le projet

❖ **Intervenant : Luc PELLETIER, référent pour l'accessibilité et le champ social au Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne (Mac/Val)**

J'appartiens à un musée, ce qui a été désigné comme acteur du champ de la culture. La culture doit être pensée au pluriel. Il est important pour le Mac/Val d'accueillir ces publics car la volonté du musée part de là : partager avec tout le monde l'art et la culture de

notre temps, des artistes qui vivent dans notre société. Ce n'est pas parce qu'on est payés par le pouvoir qu'on est « vilains ». Nous cherchons à favoriser ceux qui ont le plus de difficultés, ceux qui sont les plus éloignés mais il faut l'envisager comme une proposition et non comme une obligation.

Nous travaillons avec les relais du territoire : les associations, les personnes qui peuvent mobiliser du public dans les villes, les institutions et de définir ensemble les thématiques de visite. Une visite-atelier dure environ deux heures et se termine par un temps où tout le monde fabrique quelque chose. On reçoit des familles, des pères, des mères, des enfants, des grands-parents de différents horizons. La visite est élaborée avec le savoir-faire propre au médiateur culturel en fonction de ce qui se trouve à voir dans les salles d'exposition. Il essaie d'y trouver certains aspects qui pourraient intéresser le public et de voir ce qui serait réalisable.

Le public, avec ses attentes, pourra se saisir de ce qui est proposé : c'est le croisement entre possibilité de l'oeuvre et attentes et capacité du public et du médiateur.

Par exemple, nous avons une exposition « Avec et sans peinture » qui présente des stratégies très variées d'artistes pour dépasser ce qu'on voit d'habitude. La dimension la plus intéressante est de se dire « ça, je n'y aurai jamais pensé et pourquoi pas ? ».

Une exposition présentait aussi l'histoire des livres voués à la destruction : l'atelier permettait aux participant-e-s de créer des œuvres à partir de livres (peinture, découpage).

III/ L'intérêt du projet pour une association de médiation sociale et culturelle

❖ Intervenant : Asma ASHRAF, directrice des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny (FRMIC)

L'association Femmes Relais intervient dans le cadre de l'accompagnement social et le champ de l'éducation, notamment via l'accompagnement scolaire. Notre structure participe à ce projet en tant que partenaire sur le terrain avec l'action : « Moi aussi j'aide mon enfant » qui s'adresse aux parents dans les écoles qui sont accompagnés sur le plan sociolinguistique. Cela fait deux ans qu'on participe et on va continuer cette année. La sortie au Mac/Val mobilise parents et enfants. Une médiatrice se rend au musée pour se former sur l'exposition et voir comment préparer la sortie en amont avec les publics. C'est très enrichissant pour les parents en apprentissage linguistique et beaucoup d'échanges et de questions émergent lors de la visite. Les ateliers manuels sont de véritables atouts pour les parents qui y participent activement.

L'intérêt du projet est que le travail est collectif, c'est l'échange partenarial qui enrichit la démarche. L'objectif était aussi de faire prendre conscience aux familles de l'importance des partenaires. Lors d'une visite, l'employée RATP qui a conduit le car était une femme,

ce qui a suscité beaucoup d'échanges sur la mobilité et l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Le Mac/Val permet aussi de pique-niquer dans les jardins ce qui permet d'aborder différemment les œuvres d'art.

Une bonne interaction entre le médiateur culturel et les parents se met en place lors des ateliers que ces derniers, tout comme les enfants, apprécient beaucoup. Les liens familiaux sont renforcés. On se rend compte de la nécessité de la médiation culturelle pour des familles qui sont dépassées par les problèmes du quotidien. Cela leur permet à la fois de souffler, d'apprendre et d'améliorer le vivre-ensemble.

LA PAROLE AU PUBLIC

Carole EVERAERE : Ce travail favorise l'accès aux institutions culturelles pour tout le monde, y compris les acteurs associatifs ! Nous ne sommes pas dans une vision du haut vers le bas. Ces sorties sont également très enrichissantes pour nous. La notion de relais est fondamentale, nous en sommes un et les institutions aussi. Le partenariat est enrichissant pour tous et toutes.

Culture sans Frontière : Je suis ravi d'être là, ce thème est totalement d'actualité. Pour nous la culture est un levier important pour connaître l'autre, pour casser les barrières de l'ignorance. Nous avons trois chantiers : la parentalité, le vivre-ensemble, la cuisine. Nous travaillons avec le Collectif des Associations du Val-de-Marne, ce département met l'accent sur la question culturelle. A Paris, nous sommes en partenariat avec la Cité des Sciences. En matière de cuisine, nous travaillons sur le manioc et comment il intervient dans les cuisines du monde, notamment dans la cuisine française. Le repas est un moment incontournable dans toutes les cultures, c'est indispensable pour partager. Dans le nom de notre association, « culture » est au singulier car elle est une, tout comme la cuisine. Comment se former ? Comment le Val-de-Marne peut-il sensibiliser les acteurs du territoire, proposer des actions d'échanges ?

Réponse de Zahia HAMNANE : Pour l'instant, notre réseau interpartenarial n'existe que dans le Val-de-Marne. Une des pistes serait de multiplier les comités d'axe social car pour l'instant il n'en existe que deux. L'autre est celui autour de la ligne 7 du tramway et de la RD7, des actions ont été menées autour de la photographie et ont donné lieu à une exposition dans les parcs le jour de l'inauguration du tram, ce qui était une fierté pour les habitants.

Réponse de Carole EVERAERE : La question de la formation des médiateurs culturels a été traitée ce matin : chaque structure a ses différences. Il est difficile de définir la culture : au sens des traditions, de l'art... Il est important d'aller vers l'inclusion sociale et de ne pas toujours ramener les gens à leur culture d'origine car celle-ci évolue tout le temps. Attention aux mots qu'on utilise, notamment quand on emploie l'expression « chez nous », ce n'est pas les français d'un côté et les autres cultures de l'autre !

Aminata GUEYE d'AFASE 91 : J'aimerais venir au Mac/Val, est-ce que vous ouvrez à d'autres villes hors du département ? Le travail en réseau nous donne des idées mais nous n'avons pas ce musée en Essonne. Concernant l'atelier créatif autour des livres, quel travail faites-vous pour éviter que l'enfant ne rentre chez lui et fasse pareil ? Nous passons notre temps à dire aux enfants qu'il faut prendre soin des livres !

Réponse de Luc PELLETIER : Tout est discuté en amont : en donnant les livres, on leur explique pourquoi on peut les découper. Ce dispositif est très particulier au Val-de-Marne, il est élaboré dans une mise en réseau de plusieurs structures. Le Mac/Val travaille depuis toujours avec les associations comme Cultures du Cœur, Emmaüs, le Secours Populaire, Secours Catholique, les Centres sociaux... D'autre part, le Mac/Val participe à la mission Vivre Ensemble qui fédère une trentaine d'institutions culturelles de la région parisienne autour des institutions, des relais et des publics. C'est un outil fort qui permet d'échanger et de faire découvrir de nouveaux lieux aux publics.

Réponse d'Asma ASHRAF : L'exposition sur les livres était très visuelle : les enfants sont marqués par ce qu'ils voient. Lors de l'atelier, on nous a proposé de peindre, de découper les livres mais aussi de repartir avec (5/6 par personne). Le livre peut ainsi redevenir un autre livre.

Réponse de Carole EVERAERE : Dans le cadre de la mission « Vivre Ensemble », une trentaine d'établissements culturels proposent des dispositifs pour les publics peu familiers des institutions culturelles, notamment des séances de sensibilisation, des séances gratuites ou à un tarif préférentiel avec un-e conférencier-e... Par exemple, au château de Champs-sur-Marne, l'Office des Migrants a été formé sur deux heures à la visite du château, ce qui nous a été très utile pour amener les publics en autonomie. Pour nous aussi, en tant qu'acteur social, ce programme est très riche ! Il y a d'autres établissements sur tous les territoires, il faut exploiter toutes les possibilités au niveau local pour créer des partenariats : théâtres, bibliothèques, cinéma... Cela demande beaucoup de temps pour travailler sur la coordination de ces projets mais il y a beaucoup de choses gratuites.

Lydie BIMONT : Je vous invite également à vous rapprocher de la structure Cultures du Cœur de votre territoire pour avoir accès à différentes offres. Nous n'offrons pas une billetterie gratuite mais un véritable accompagnement, notamment en interface avec les acteurs du champ culturel. Le partenariat est ainsi plus facile et cela peut donner des idées.

Les professionnels, notamment les travailleurs sociaux, sont peu formés à l'accès à la culture donc on peut vous mettre en lien avec des structures qui peuvent vous former et on vous met à disposition des outils qui vous aident au quotidien pour l'accompagnement des publics. Souvent ces derniers ne voient pas l'intérêt de ces sorties car leur priorité est de chercher un emploi ou un logement... Or, on est plus moteur et dynamique quand on prend du temps pour soi, qu'on fait des sorties en famille, etc. On a créé un jeu de

l'oie « Par ici la sortie » dont le but est de créer une dynamique de groupe en abordant certaines questions de façon ludique, notamment les règles de savoir-vivre dans ces lieux. L'important est de désacraliser la culture pour rassurer les gens et les pousser à faire des expériences culturelles. Sur notre site www.culturesducoeur94.org, vous trouverez des guides de médiation, des outils pour accéder au sport, des idées d'actions socioculturelles qui peuvent être montées, une sitothèque...

Yacine DIAKITE, MIMA : La culture est un processus dynamique. Le projet au Mac/Val est intéressant car les gens peuvent s'appropriier l'art alors que certaines personnes se l'interdisent, notamment celles qui ne maîtrisent pas le français. Les sorties culturelles en famille favorisent aussi le rapprochement entre les enfants et les parents, cela instaure un dialogue, un partage et cela permet parfois de changer le regard des enfants sur leurs parents. J'ai beaucoup incité les mamans à aller à la bibliothèque avec leurs enfants, car même si elles ne savent pas lire, elles peuvent regarder les images et inventer les histoires. A Aubervilliers, beaucoup d'institutions culturelles sont disponibles sur le territoire.

CONCLUSION

Carole EVERAERE : Il est possible de développer l'accès aux institutions culturelles en se saisissant d'outils existants ou en en créant. L'organisation de colloques comme celui-ci permet de réfléchir collectivement au sens que nous mettons derrière les mots. Nous sommes convaincus de l'impact multiple des projets culturels dans les liens entre acteurs du champ social, institutions et champ culturel, mais surtout auprès des publics.

Cela permet entre autres :

- De recréer du lien social
- De développer l'émancipation
- De rompre l'isolement
- De développer la mobilité
- De travailler sur la reprise de la confiance en soi
- De transformer les représentations de part et d'autre
- De dépasser le « faire pour », pour le « faire avec ».

Table ronde N°2. « Culture et médiation, des outils privilégiés d'intervention et de cohésion sociale »

Composition de la table ronde : Aisseta CISSE, directrice de Génération II Citoyenneté Intégration et son équipe ; Chérifa HAMIDOU, directrice adjointe d'IDSU La Passerelle.

Animation : COUNA SIDIBE, directrice de l'association Arc En Ciel

I/ La culture, un outil d'expression

❖ Saynètes proposées par l'équipe de Génération II

❖ Intervenante : Aisseta CISSE, directrice de Génération II

La pratique culturelle, dans le sens artistique du terme, a été longtemps réservée à des associations spécifiques qui travaillent dans les domaines culturels, bien identifiés comme les MJC, les compagnies de théâtre et autres. Les associations comme les nôtres, qui développent des actions de médiation, de socialisation et d'accompagnement se saisissent très peu de l'outil culturel.

Depuis quelques années, la culture s'intègre dans nos actions à travers des activités diversifiées : sorties, musées, cinéma...mais également le théâtre. Je pense que le développement du théâtre-forum – on en joue beaucoup dans l'association – mettant le public en scène, a ouvert les portes pour se saisir de cet art comme outil d'expression, un outil interactif qui aide à traiter tous les sujets, même les plus durs et les plus sérieux. A Génération II, le théâtre s'invite dans nos actions sur différents sujets : l'égalité femme-homme, la médiation, les discriminations, la parentalité, bref, tous les sujets ! Cela nous permet de faire passer des messages qui sont mieux compris, mieux appréhendés, même par les professionnels. Cela a un aspect ludique tout en demandant beaucoup de travail : ça ne s'improvise pas ! Travail de préparation, de répétition à l'exemple de la scène de médiation qui vient d'être jouée et qui a demandé des journées de préparation.

Le travail avec le public autour d'une pièce de théâtre est riche car il devient acteur et cela est très valorisant. C'est un vrai outil d'intégration et d'émancipation. En cela, nous pensons que la culture ne peut être qu'un plus, un élément moteur dans notre travail de médiation : on ne peut pas les opposer. Ceci étant, la culture ne se résume pas au

théâtre. Il y a d'autres créations comme ce que fait la Maison des Femmes du Hédas à Pau où il y a des créations artistiques, des musées éphémères, des spectacles de rue, etc. A Génération II, nous n'en sommes pas là mais nous allons évoluer.

Merci de votre écoute.

LA PAROLE AU PUBLIC SUITE AUX SAYNETES

Aminata TRAORE : Le message qui doit être passé, c'est que les jeunes se sont rencontrés et aimés. A l'école, la couleur noire n'existe pas, ce sont les parents qui, par leur regard, introduisent cette dimension et détruisent cette relation. La médiatrice a réfléchi aussi, car elle n'a pas pris au premier degré les paroles des parents blancs, qui sont des préjugés. Le théâtre permet de partir d'un cas réel et de dénouer la situation. Ensuite le relais a été passé aux travailleurs sociaux scolaires pour accompagner le jeune couple.

Une personne dans la salle : Je suis en train de tourner un film, avec un ami cinéaste qui fait un film sur la polygamie africaine. Il a passé 15 jours avec nous pendant les congés de février. Les acteurs sont des jeunes qui relatent ce qu'il se passe dans les collèges et ce qu'ils subissent quelque soit leur religion, leur couleur de peau.

Carole EVERAERE : Bravo à tous ! On ne se rend pas compte du travail que c'est, c'est extraordinaire de faire monter les gens sur scène pour qu'ils s'émancipent. On fait avec nos petits moyens, comment s'est déroulé le projet ?

Réponse d'Aisseta CISSE : On n'a jamais été accompagnés par des professionnels. En tant qu'enfant africain j'ai toujours fait du théâtre. On a commencé avec des primo-arrivantes : on reconstruit l'hôpital, le supermarché dans l'association... on le fait avec toutes les thématiques ! On avait joué la journée du 8 mars la révolte des femmes. On fait jouer aussi les pères, on écrit les scénarios et on pratique, ça prend le temps qu'il faut...

Yves FERET : Surtout il faut oser et ne pas attendre le financement d'un pro. Tout seul c'est difficile, mais ensemble c'est faisable ! Chacun a amené ce qu'il pouvait, on a répété trois ou quatre après-midi et nous-mêmes on est assez impressionnés par le résultat ! Cela change la vie de certaines médiatrices, car elles n'ont plus peur de parler en public.

Rebecca NSAFU : Cela fait cinq ans que je travaille à Génération II. A mon arrivée, je n'osais pas prendre la parole, même devant deux personnes.

Aminata TRAORE : Je n'ai jamais été confrontée à ce problème de racisme mais c'est important de faire ressortir ces situations à travers le théâtre pour faire tomber les préjugés. Les gens comprennent qu'une médiatrice est là pour écouter et pour proposer une solution. La médiation ne s'improvise pas comme ça.

Naouelle CHAKAR : Je suis médiatrice depuis janvier 2014 ; à travers le théâtre on voulait montrer qu'ici en France, les problèmes liés à la couleur de peau n'est pas au niveau des enfants, mais des parents.

Khalim N'DIAYE : C'est la première fois que je parle devant un public. Je suis né dans une famille artistique et artiste moi-même mais quand je suis venu à l'association, je ne pouvais pas m'exprimer. C'est grâce à Génération II, je remercie Aisseta !

Réponse d'Aisseta CISSE : On a changé ton regard aussi sur les femmes...

Khalim N'DIAYE : Oui c'est vrai, les idées africaines selon lesquelles la femme doit tout faire. Je pensais que c'était comme ça même en France. Mais maintenant, je me suis adapté grâce à Génération II et je fais le ménage et la vaisselle ! Pourquoi y a-t-il autant de racisme au niveau des parents et pas chez les jeunes ?

Réponse d'Aisseta CISSE : Cela a été la source de la création des associations dans les quartiers pour mélanger toutes les communautés, mais aussi les hommes et les femmes. Aujourd'hui, on observe une régression, un repli communautaire. Il y a une lueur d'espoir aussi car si dans les années 1980 dans le quartier des Pyramides d'Evry, les familles étaient centrées sur leur communauté, les mentalités ont évolué. Tout ce qu'on fait, c'est grâce aux formations de FIA-ISM. On se sert d'histoires vraies pour faire de la prévention : la réflexion doit continuer, à son propre niveau mais aussi collectivement. Il faut faire des choses ensemble, même en dehors des associations, comme la fête des voisins par exemple.

II/ Culture artistique, culture populaire : outils de cohésion sociale

❖ Intervenante : Chérifa HAMIDOU, directrice adjointe d'IDSU La Passerelle

Je suis médiatrice sociale et culturelle au sein d'IDSU. Nous sommes chargés de mettre en œuvre la politique de la ville et nous sommes présents dans plusieurs instances. Nous intervenons auprès d'un public qui rencontre de grandes difficultés, principalement étranger. La cité dans laquelle nous travaillons rencontre de grands problèmes sociaux. Pourtant Chatenay-Malabry est une très jolie ville, elle a été labellisée Patrimoine du 20^{ème} siècle, elle est bordée de bois... Il y a matière à sortir, même au sein de la ville. Nous utilisons la médiation comme support mais également depuis quinze ans une rencontre s'est faite avec l'art. C'est à la portée de tous : cinéma, musées gratuits... Nous travaillons avec le réseau Cultures du Cœur et nous utilisons les bons CAF. Il y a un véritable engouement pour la culture et nous sommes en interface. On essaie de trouver tous les moyens possibles pour que les gens aient accès à ces ressources culturelles ou à des séjours. On peut aussi faire des demandes d'aide financières pour des sorties ponctuelles, notamment à Paris où on va depuis 2000, les publics sont très demandeurs. La CAF a beaucoup d'offres.

C'est vrai que notre travail de médiation n'est pas toujours reconnu mais je conseille à tous et toutes de faire une Validation d'Acquis d'Expérience (VAE).

LA PAROLE AU PUBLIC

Couna SIDIBE : Je suis directrice d'une association de quartier à Villeneuve Saint Georges mais je fais aussi partie du Conseil d'Administration de FIA-ISM. Je suis à la fois médiatrice, animatrice. Dans nos quartiers, la culture a tout son sens et on développe des initiatives. Par exemple, on a créé une fresque avec les habitant-e-s, enfants et parents, où chacun-e a pu s'exprimer. Avec l'association, ils osent davantage car nous sommes un relais pour développer la mobilité et l'accès aux loisirs. Il est très important que les familles dans les quartiers fassent des sorties, notamment pendant les vacances scolaires où les familles qui ne partent pas s'ennuient. Les enfants et les parents sont très contents.

Adolé ANKRAH : Il ne faut pas négliger la piste des financements auprès de la RATP ou de la SNCF (il faut un cheminot dans le Conseil d'Administration de l'association).

Une personne dans la salle : Effectivement, le partenariat avec la Fondation RATP est possible comme on peut en témoigner. On monte le dossier à partir de leur site internet. Ils financent une sortie par mois au niveau du transport. On demande deux euros

symboliques pour la gestion et que la gratuité soit pas automatique, mais sinon la fondation finance.

Carole EVERAERE : Il est aussi possible qu'une fois par an et par association, ils financent un car pour faire une sortie collective.

Une personne dans la salle : Je trouve qu'on ressort très riche de cette palette d'action et cela fait du bien de rencontrer d'autres partenaires. J'aimerais dans l'avenir qu'on se pose la question suivante : la médiation sociale et culturelle répond à de nombreux besoins mais quelles sont nos limites ? Est-ce qu'on participe à l'autonomie des personnes ou à la paix sociale ? On s'occupe de la jeunesse, des parents mais jusqu'où le service public va-t-il nous confier des missions ?

CONCLUSION

Communication par Adolé ANKRAH, directrice de FIA-ISM

Merci à ceux et celles qui sont resté-e-s tout au long de cette belle journée ! Les saynètes nous ont fait rire aux larmes, cela fait du bien !

Voici donc la fin de ce troisième colloque que nous organisons mais nous sommes actives depuis 1992 dans ce domaine. On a créé le Collectif des Médiatrices Sociales et Culturelles, on a fait des études, des guides, des annales... Il faut se souvenir de notre histoire mais aujourd'hui, on est arrivées à un point où il faut innover dans les pratiques en ajoutant d'autres outils tout aussi importants. Il ne faut pas opposer culture et médiation car elles sont complémentaires0

Il est vrai qu'on a de moins en moins de moyens, jusqu'où va la délégation du service public quand les subventions diminuent ? Il ne faut pas pour autant se décourager, il faut continuer à se battre

Depuis 20 ans, de nombreuses médiatrices se sont qualifiées, il y a eu des cheminements : la Validation d'Acquis d'Expérience, la médiation familiale, ce sont des pistes d'évolutions dans la fonction associative

Merci aux intervenant-e-s, merci d'avoir participé et merci aux actrices et acteurs ! Au prochain colloque

Remerciements

FIA tient à remercier tous les intervenants :

- Les associations citées dans le livret, dont les responsables et médiatrices non seulement sont intervenues dans le colloque mais se sont également impliquées, de manière très active, à son organisation
- Les experts, Mesdames Michèle GUILLAUME HOFNUNG et France HOFNUNG
- Nos partenaires financiers
- Et toutes et tous les actrices et acteurs associati-ves-fs, qui ont partagé leurs expériences fort riches.

Ce livret est disponible à FIA et peut être obtenu sur demande.
(renseignez-vous sur les conditions d'envoi)

Contact : Femmes Inter Associations – Inter Services Migrants (FIA – ISM)

21 ter rue Voltaire - 75011 Paris

Tél : 01 44 85 96 46 Email : reseaufia@gmail.com

Antenne Essonne : 4 rue Charles Baudelaire

Tour Baudelaire - 91000 EVRY

Tél : 01 60 78 48 05 Email : fia.ism-evry@wanadoo.fr

